



Commission préparatoire de la Cour pénale internationale

Distr. générale
6 juillet 2000
Français
Original: anglais/arabe

New York
13-31 mars 2000
12-30 juin 2000

Rapport de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale*

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	2
Partie I. Texte final du projet de Règlement de procédure et de preuve (voir PCNICC/2000/INF/3/Add.1)	
Partie II. Texte final du projet d'éléments des crimes (voir PCNICC/2000/INF/3/Add.2)	
Annexe. Liste des documents relatifs au Règlement de procédure et de preuve et aux éléments des crimes publiés lors des première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième sessions de la Commission préparatoire, tenues en 1999 et 2000	5

* Compte tenu du paragraphe 16 de l'introduction, la version finale du présent rapport sera publiée ultérieurement sous la cote PCNICC/2000/1.

Introduction

1. La Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, créée conformément à la résolution F adoptée le 17 juillet 1998 par la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour pénale internationale, s'est réunie au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 16 au 26 février, du 26 juillet au 13 août et du 29 novembre au 17 décembre 1999, ainsi que du 13 au 31 mars et du 12 au 30 juin 2000, conformément aux résolutions 53/105 et 54/105 de l'Assemblée générale en date, respectivement, du 8 décembre 1998 et du 9 décembre 1999.

2. Conformément au paragraphe 2 de la résolution F de la Conférence, la Commission préparatoire est composée de représentants des États qui ont signé l'Acte final de la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale et d'autres États qui ont été invités à participer à la Conférence.

3. Aux termes du paragraphe 4 de la résolution 53/105 et du paragraphe 3 de la résolution 54/105, le Secrétaire général était prié, conformément à la résolution F adoptée par la Conférence, de convoquer la Commission préparatoire du 16 au 26 février, du 26 juillet au 13 août et du 29 novembre au 17 décembre 1999, ainsi que du 13 au 31 mars, du 12 au 30 juin et du 27 novembre au 8 décembre 2000, afin qu'elle s'acquitte du mandat défini dans ces résolutions et que, dans le cadre de ce mandat, elle recherche des moyens propres à assurer le fonctionnement efficace de la Cour et faire en sorte que celle-ci soit largement acceptée.

4. Conformément au paragraphe 6 de la résolution 53/105 et au paragraphe 5 de la résolution 54/105, le Secrétaire général a invité aux réunions de la Commission préparatoire, en qualité d'observateurs, des représentants des organisations et autres entités auxquels l'Assemblée générale a adressé, dans ses résolutions pertinentes, une invitation à participer, en cette qualité à ses sessions et à ses travaux, et il a aussi invité, en qualité d'observateurs aux réunions de la Commission préparatoire, des représentants des organisations intergouvernementales régionales intéressées et d'autres organes internationaux intéressés, notamment les tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda.

5. Aux termes du paragraphe 7 de la résolution 53/105 et du paragraphe 6 de la résolution 54/105, les organisations non gouvernementales peuvent participer aux travaux de la Commission préparatoire, en assistant à ses séances plénières et à ses autres séances publiques, conformément au règlement intérieur de la Commission, en recevant les documents officiels et en mettant leur propre documentation à la disposition des délégations.

6. La session a été ouverte par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, et par le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et Conseiller juridique, M. Hans Corell, qui ont tous deux fait des déclarations.

7. À ses 1re et 2e séances, les 16 et 22 février 1999, la Commission préparatoire a élu son bureau, qui était composé, comme suit :

Président : M. Philippe Kirsch (Canada)

Vice-Présidents : M. George Winston McKenzie (Trinité-et-Tobago)
M. Medard R. Rwelamira (Afrique du Sud)
M. Muhamed Sacirbey (Bosnie-Herzégovine)

Rapporteur : M. Salah Suheimat (Jordanie)

8. Le Directeur de la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques, M. Václav Mikulka, a assumé les fonctions de secrétaire de la Commission préparatoire. Le Directeur adjoint de la Division de la codification, M. Manuel Rama-Montaldo, a assumé les fonctions de secrétaire adjoint de la Commission et de secrétaire des groupes de travail sur le Règlement de procédure et de preuve. Mme Mahnoush H. Arsanjani, juriste hors classe, a assumé les fonctions de secrétaire du Groupe de travail sur les éléments des crimes. Les membres suivants de la Division de la codification ont fourni les services fonctionnels à la Commission préparatoire : Mme Christiane Bourloyannis-Vrailas, M. George Korontzis, Mme Virginia Morris, M. Trevor Chimimba, M. Renan Villacis et M. Arnold Pronto.

9. À sa 1re séance, le 16 février 1999, la Commission préparatoire a adopté l'ordre du jour suivant (PCNICC/1999/L.1) :

1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Bureau.
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Organisation des travaux.
 5. Application de la résolution F figurant dans l'Acte final de la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale, adoptée le 17 juillet 1998, et du paragraphe 4 de la résolution 53/105 de l'Assemblée générale en date du 8 décembre 1998.
 6. Adoption du rapport.
10. À sa 1re séance, la Commission préparatoire a aussi décidé de se fonder, pour son règlement intérieur, sur les dispositions du Règlement intérieur de l'Assemblée générale qui s'appliquent aux grandes commissions et sur les paragraphes 6 et 7 de la résolution 53/105 de l'Assemblée générale.
11. Eu égard aux priorités spécifiées dans la résolution F de la Conférence, la Commission a décidé d'adopter un plan de travail centré sur deux instruments indispensables au fonctionnement de la Cour, le Règlement de procédure et de preuve et les éléments des crimes, pour lesquels elle devait établir des projets de texte finalisés avant le 20 juin 2000, conformément à ladite résolution.
12. Pour faciliter les travaux, le Président, en consultation avec le Bureau, a désigné les coordonnateurs suivants :
- M. Herman von Hebel (Pays-Bas) pour les éléments des crimes;
 - Mme Silvia Fernández de Gurmendi (Argentine) pour le Règlement de procédure et de preuve;
 - M. Medard R. Rwelamira (Afrique du Sud) pour les dispositions du Règlement de procédure et de preuve correspondant au Chapitre IV du Statut (composition et administration de la Cour);
 - M. Rolf Fife (Norvège) pour les dispositions du Règlement de procédure et de preuve correspondant au Chapitre VII du Statut (Peines);
 - M. Phakiso Mochochoko (Lesotho) pour les dispositions du Règlement de procédure et de preuve correspondant au Chapitre IX (Coopération internationale et assistance judiciaire) et au Chapitre X (Exécution) du Statut.
13. Au cours des première, deuxième, troisième et quatrième sessions, la Commission préparatoire a pris note des rapports que les coordonnateurs pour le Règlement de procédure et de preuve et pour les éléments des crimes lui ont présentés oralement à sa 3e séance, le 26 février 1999, à sa 8e séance, le 13 août 1999, à sa 12e séance, le 17 décembre 1999, et à sa 16e séance, le 31 mars 2000.
14. À sa 23e séance (cinquième session), tenue le 30 juin 2000, les coordonnateurs ont présenté les rapports du Groupe de travail du Règlement de procédure et de preuve et du Groupe de travail des éléments des crimes, publiés sous les cotes PCNICC/2000/WGRPE/... et PCNICC/2000/WGEC/L.1 et Add.1 et Add.2.
15. À la même séance, la Commission préparatoire a adopté son rapport contenant la version finale du projet de règlement de procédure et de preuve et du projet d'éléments des crimes, conformément aux paragraphes 5 et 6 de la résolution F de la Conférence. La Commission préparatoire a prié le Secrétariat d'établir une version unifiée des deux textes.
16. À sa 22e séance (cinquième session), tenue le 28 juin 2000, la Commission préparatoire a décidé, afin d'assurer l'uniformité des différentes versions linguistiques, d'autoriser les délégations à soumettre au Secrétariat avant le 15 octobre 2000 les corrections qu'elles souhaitent apporter aux rapports sur le plan linguistique.
17. La Commission préparatoire a entendu les personnalités suivantes : Mme Gabrielle Kirk McDonald, Présidente du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, à sa 5e séance, le 30 juillet; M. Richard George May, juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, à sa 14e séance, le 20 mars 2000; M. Olara Otunnu, Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, à sa 16e séance, le 31 mars 2000; Mme Navanethem Pillay et M. Erik Møse, Présidente et Vice-Président du Tribunal pénal international pour le Rwanda, à sa 17e séance, le 12 juin 2000; M. Claude Jorda, Président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, à sa 19e séance, le 19 juin 2000.
18. La Commission préparatoire a pris acte de la Conférence régionale intergouvernementale des Caraï-

bes pour la signature et la ratification du Statut de la Cour pénale internationale, organisée par le Ministère de la Justice de la Trinité-et-Tobago et la No Peace Without Justice Foundation, à Port of Spain du 15 au 17 mars 1999, ainsi que de la Déclaration de Port of Spain issue de cette conférence; du séminaire international sur l'accès des victimes à la Cour pénale internationale organisé par le Gouvernement français à Paris du 27 au 29 avril 1999; de la réunion officieuse intersessions, organisée par l'Institut de hautes études de criminologie à Syracuse (Italie) du 21 au 27 juin 1999; des deux séances d'information sur la législation concernant la ratification et l'application du Statut de Rome, organisées par l'International Human Rights Law Institute de DePaul University et Action mondiale parlementaire les 31 juillet et 7 août 1999 au Siège de l'ONU à New York; la réunion officieuse intersessions organisée par le Gouvernement italien et l'Institut de hautes études de criminologie à Syracuse (Italie) du 31 janvier au 6 février 2000; et la réunion intersessions des Coordonnateurs des diverses sections et sous-sections du Règlement de procédure et de preuve, organisée par le Gouvernement canadien à Mont-Tremblant du 30 avril au 5 mai 2000.

19. La Commission préparatoire a noté avec satisfaction qu'au cours des cinq sessions qu'elle a tenues, 73 représentants officiels ont bénéficié du Fonds d'affectation spéciale qui, conformément au paragraphe 8 de la résolution 53/105 de l'Assemblée générale, a été créé pour faciliter la participation des pays les moins avancés aux travaux de la Commission. Elle a exprimé sa gratitude au Saint-Siège, à la Norvège et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour les contributions qu'ils ont versées au Fonds d'affectation spéciale, ainsi qu'à l'International Human Rights Law Institute de DePaul University, qui s'est chargé de l'hébergement de certains représentants des pays les moins avancés.

20. La liste des documents relatifs au Règlement de procédure et de preuve et aux éléments des crimes qui ont été publiés pendant les cinq premières sessions de la Commission préparatoire, tenues en 1999 et 2000, figure en annexe au présent rapport.

Annexe

Liste des documents relatifs au Règlement de procédure et de preuve et aux éléments des crimes publiés lors des première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième sessions de la Commission préparatoire, tenues en 1999 et 2000*

[Original : anglais/espagnol/français]

Documents généraux

Première session de la Commission préparatoire (16-26 février 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/L.2	Note du Secrétariat
PCNICC/1999/L.3	Rapport de la Commission préparatoire sur sa première session (projet de résumé)
PCNICC/1999/L.3/Rev.1	Rapport de la Commission préparatoire sur sa première session (projet de résumé)
PCNICC/1999/INF/1	Liste provisoire des membres de la Commission préparatoire (première session)
PCNICC/1999/DP.1	Proposition présentée par l'Australie – Projet de Règlement de procédure et de preuve
PCNICC/1999/DP.2	Proposition présentée par la France – Plan général du Règlement de procédure et de preuve
PCNICC/1999/DP.3	Document de travail présenté par la France – Commentaires sur la proposition de l'Australie contenue dans le document PCNICC/1999/DP.1 (Chapitre II)
PCNICC/1999/DP.4	Proposition présentée par les États-Unis d'Amérique : Projet de définition des éléments constitutifs des crimes (I. Observations générales; II. Terminologie; III. Article 6 : Crimes de génocide)
PCNICC/1999/DP.4/Add.1	Additif : IV. Article 7 : Crimes contre l'humanité
PCNICC/1999/DP.4/Add.2	Additif : V. Article 8 : Crimes de guerre
PCNICC/1999/DP.4/Add.3	Additif : VI. Commencement d'exécution
PCNICC/1999/DP.5	Proposition présentée par la Hongrie et la Suisse : Éléments constitutifs des crimes : Article 8.2 a) du Statut de Rome
PCNICC/1999/DP.5/Corr.1	Rectificatif (français et russe seulement)
PCNICC/1999/DP.5/Corr.2	Rectificatif (anglais seulement)
PCNICC/1999/DP.6	Proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Chapitre 3 (Procédure), section 3 (Phase préalable), sous-section 1 (Déclenchement des enquêtes et poursuites)

* Pour la liste des documents relatifs au crime d'agression et à d'autres questions qui ont été publiés aux première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième sessions de la Commission préparatoire, tenues en 1999 et 2000, voir PCNICC/2000/L.3/Rev.1.

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/DP.7	Proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Chapitre 3, section 3, sous-section 2 (Déroulement des enquêtes et poursuites)
PCNICC/1999/DP.7/Add.1	Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/DP.7/Add.2	Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/DP.8	Proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Chapitre 3, section 3, sous-section 3 (Clôture de la phase préalable)
PCNICC/1999/DP.8/Add.1	Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/DP.8/Add.2	Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/DP.9	Proposition soumise par l'Espagne : Document de travail concernant les éléments constitutifs des crimes – Introduction; définition; éléments constitutifs du crime de génocide (art. 6 du Statut)
PCNICC/1999/DP.9/Add.1	Additif : article 7 du Statut
PCNICC/1999/DP.9/Add.2	Additif : article 8 du Statut
PCNICC/1999/DP.10	Proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Chapitre 3, section 1, sous-section 2 (Preuve)
PCNICC/1999/DP.10/Add.1	Additif : Chapitre 3, section 1, sous-section 1 (Siège de la Cour)
PCNICC/1999/DP.11	Proposition présentée par les pays suivants : Bahreïn, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Liban, Oman, République arabe syrienne, Soudan et Yémen – Crime d'agression

Deuxième session de la Commission préparatoire (26 juillet-13 août 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/L.4	Rapport de la Commission préparatoire sur les travaux de sa deuxième session (projet de résumé)
PCNICC/1999/L.4/Rev.1	Rapport de la Commission préparatoire sur les travaux de sa deuxième session (résumé)
PCNICC/1999/L.4/Rev.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/1999/DP.7/Add.1/Rev.1	Révision : proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Chapitre 3, section 3, sous-section 2 (Déroulement des enquêtes et poursuites) – Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/DP.8/Add.1/Rev.1	Révision : proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Chapitre 3, section 3, sous-section 3 (Clôture de la phase préalable) – Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/DP.8/Add.2/Rev.1	Révision : proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Chapitre 3, section 3, sous-section 3 (Clôture de la phase préalable) – Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/DP.12	Proposition de la Fédération de Russie : Définition du crime d'agression
PCNICC/1999/DP.13	Proposition présentée par l'Allemagne : Définition du crime d'agression

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/INF/1/Rev.1	List of delegations : first and second sessions of the Preparatory Commission
PCNICC/1999/INF/2	Compilation des propositions concernant le crime d'agression présentées au Comité préparatoire pour la création d'une cour criminelle internationale (1996-1998), à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale (1998) et à la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale (1999)
PCNICC/1999/INF/2/Add.1	Additif (<i>suite</i>)

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/L.5	Rapport de la Commission préparatoire sur ses première, deuxième et troisième sessions (16-26 février, 16 juillet-13 août et 29 novembre-17 décembre 1999) (projet de résumé)
PCNICC/1999/L.5/Rev.1 et Add.1 et 2	Rapport de la Commission préparatoire sur ses première, deuxième et troisième sessions (16-26 février, 26 juillet-13 août et 29 novembre-17 décembre 1999) (résumé)
PCNICC/1999/INF/1/Rev.1/Add.1 et 2	Liste des délégations
PCNICC/1999/INF/3	Statut de Rome de la Cour pénale internationale adopté à Rome le 17 juillet 1998 – Note du Secrétariat

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/L.1	Rapport de la Commission préparatoire sur sa quatrième session (13-31 mars 2000) (projet de résumé)
PCNICC/2000/L.1/Rev.1 et Add.1 et 2	Rapport de la Commission préparatoire sur sa quatrième session (13-31 mars 2000) (résumé)
PCNICC/2000/INF/1	Liste des délégations

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/L.2	Projet de rapport de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale
PCNICC/2000/L.2/Add.1	Additif : Première partie. Texte final du projet de Règlement de procédure et de preuve
PCNICC/2000/L.2/Add.2	Additif : Deuxième partie. Texte final du projet d'éléments des crimes

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/L.3	Rapport de la Commission préparatoire sur sa cinquième session (projet de résumé)
PCNICC/2000/L.3/Add.1	Additif
PCNICC/2000/L.32/Rev.1	Rapport de la Commission préparatoire sur sa cinquième session (résumé)
PCNICC/2000/INF/2	Liste des délégations
PCNICC/2000/INF/3	Rapport de la Commission préparatoire
PCNICC/2000/INF/3/Add.1	Additif : texte final du projet de Règlement de procédure et de preuve
PCNICC/2000/INF/3/Add.2	Additif : texte final du projet d'éléments des crimes
PCNICC/2000/INF/4	Déclarations faites en plénière au sujet de l'adoption du rapport du Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve et du rapport du Groupe de travail sur les éléments des crimes

Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve

Première session de la Commission préparatoire (16-26 février 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE/DP.1	Propositions d'amendement présentées par l'Italie au texte des documents PCNICC/1999/DP.6 et DP.8
PCNICC/1999/WGRPE/DP.2	Proposition de la Colombie : Commentaires sur les propositions de la France (PCNICC/1999/DP.6 à DP.8) et de l'Australie (PCNICC/1999/DP.1) concernant le Règlement de procédure et de preuve
PCNICC/1999/WGRPE/DP.3	Proposition du Costa Rica concernant le Règlement de procédure et de preuve
PCNICC/1999/WGRPE/DP.4	Proposition de la Colombie : Commentaires sur les documents de synthèse proposés par le Coordonnateur (WGRPE/RT.1 et RT.2)
PCNICC/1999/WGRPE/INF/1	Note d'information de la France à l'intention des délégations des organisations intergouvernementales et non gouvernementales
PCNICC/1999/WGRPE/RT.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : Chapitre V du Statut de Rome : Enquête et poursuites (art. 5.1 à 5.4)
PCNICC/1999/WGRPE/RT.2	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : Chapitre V du Statut de Rome : Enquête et poursuites (art. 5.5 à 5.8)
PCNICC/1999/WGRPE/RT.3	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : Chapitre V du Statut de Rome : Enquête et poursuites (art. 5.9 et 5.10)
PCNICC/1999/WGRPE/RT.3/Corr.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur Corr.1 : Chapitre V du Statut de Rome : Enquête et poursuites (art. 5.9)
PCNICC/1999/WGRPE/RT.4	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : Chapitre V du Statut de Rome : Enquête et poursuites (art. 5.11 à 5.21)

Deuxième session de la Commission préparatoire (26 juillet-13 août 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE/DP.5	Proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Rappel du plan général proposé par la France
PCNICC/1999/WGRPE/DP.6	Proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Appel
PCNICC/1999/WGRPE/DP.7	Proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Indemnisation
PCNICC/1999/WGRPE/DP.8	Proposition de la Colombie, de l'Espagne et du Venezuela concernant le Règlement de procédure et de preuve : Langues officielles et langues de travail
PCNICC/1999/WGRPE/DP.9	Proposition de la Colombie, de l'Espagne et du Venezuela concernant le Règlement de procédure et de preuve : Juge rapporteur
PCNICC/1999/WGRPE/DP.10	Proposition de l'Espagne et du Venezuela concernant le Règlement de procédure et de preuve : Remplacements
PCNICC/1999/WGRPE/DP.11	Proposition de l'Espagne et du Venezuela concernant le Règlement de procédure et de preuve : Décharge et récusation des juges
PCNICC/1999/WGRPE/DP.12	Proposition de l'Espagne et du Venezuela concernant le Règlement de procédure et de preuve : Régime disciplinaire
PCNICC/1999/WGRPE/DP.13	Proposition de la France concernant le Règlement de procédure et de preuve : Section 6. Révision
PCNICC/1999/WGRPE/DP.14	Proposition de la Colombie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Article 74, paragraphe 1 du Statut de la Cour pénale internationale
PCNICC/1999/WGRPE/DP.15	Proposition de la Colombie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Règles se rapportant au Chapitre VI du Statut
PCNICC/1999/WGRPE/DP.16	Proposition de l'Espagne concernant le Règlement de procédure et de preuve : Décharge et récusation des juges : proposition de l'Espagne et du Venezuela (PCNICC/1999/WGRPE/DP.11)
PCNICC/1999/WGRPE/DP.17	Proposition de l'Italie concernant l'article 70 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE/DP.18	Proposition de l'Italie portant sur la preuve, sur l'enquête et sur les droits de l'accusé
PCNICC/1999/WGRPE/DP.19	Proposition de l'Australie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Chapitre VI du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE/DP.20	Proposition de l'Italie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Protection de l'identité des victimes et des témoins
PCNICC/1999/WGRPE/DP.21	Proposition de l'Italie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Protection des victimes et des témoins
PCNICC/1999/WGRPE/DP.22	Proposition de la Croatie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Règle 6.9. Personnes pouvant refuser de témoigner et témoin risquant de s'incriminer lui-même

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE/DP.23	Proposition de la Croatie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Règle 6.6. <i>Amicus curiae</i> et autres formes de déposition
PCNICC/1999/WGRPE/DP.24	Proposition de la Colombie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Observations au sujet du document de synthèse proposé par le Coordonnateur (PCNICC/1999/WGRPE/RT.5)
PCNICC/1999/WGRPE/DP.25	Proposition de l'Autriche concernant le Règlement de procédure et de preuve : Article 70. Atteintes à l'administration de la justice
PCNICC/1999/WGRPE/DP.26	Proposition de l'Australie et de la France concernant les règles applicables à la procédure d'appel
PCNICC/1999/WGRPE/DP.27	Proposition des Pays-Bas concernant le document PCNICC/1999/WGRPE/RT.5
PCNICC/1999/WGRPE/DP.28	Proposition de modification de la règle 6.2 du document PCNICC/1999/WGRPE/RT.5, présentée par l'Andorre, l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Équateur, l'Espagne, l'Italie, le Mexique, le Mozambique, le Pérou, le Portugal, la République dominicaine et le Venezuela
PCNICC/1999/WGRPE/DP.29	Proposition de la Pologne concernant le Règlement de procédure et de preuve : Article 70
PCNICC/1999/WGRPE/DP.30	Proposition de la Colombie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Commentaires sur la proposition du Coordonnateur (PCNICC/1999/WGRPE/RT.5)
PCNICC/1999/WGRPE/DP.31	Proposition des Pays-Bas et de la Pologne concernant le Règlement de procédure et de preuve : Article 70
PCNICC/1999/WGRPE/DP.32	Proposition présentée par l'Australie et la France concernant la révision d'une décision sur la culpabilité ou la peine
PCNICC/1999/WGRPE/DP.33	Proposition présentée par les pays suivants : Andorre, Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Espagne, Italie, Mexique, Mozambique, Pérou, Portugal et Venezuela : Amendements aux règles 6.7, 6.17, 6.18, 6.21, 6.22 et 6.23 du document PCNICC/1999/WGRPE/RT.5
PCNICC/1999/WGRPE/DP.34	Proposition présentée par la France : Commentaires sur le document PCNICC/1999/WGRPE/DP.19
PCNICC/1999/WGRPE/DP.35	Proposition présentée par les Pays-Bas au sujet du Règlement de procédure et de preuve et concernant le document PCNICC/1999/WGRPE/DP.20 : Règle A. Gardien de l'identité des victimes et des témoins
PCNICC/1999/WGRPE/DP.36	Proposition présentée par les Pays-Bas au sujet du Règlement de procédure et de preuve et concernant le document PCNICC/1999/WGRPE/DP.20 : Règle A. Gardien de l'identité des victimes et des témoins
PCNICC/1999/WGRPE/DP.37	Proposition présentée par la Colombie : Commentaire relatif au rapport du Séminaire international sur l'accès des victimes à la Cour pénale internationale (PCNICC/1999/WGRPE/ INF/2)
PCNICC/1999/WGRPE/DP.38	Demande des Gouvernements de la Bosnie-Herzégovine, du Canada, de la Colombie, de l'Égypte, de l'Espagne, du Portugal et du Sénégal concernant le rapport établi par la juge Florence Ndepele Mwachande Mumba, la juge

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
	Gabrielle Kirk McDonald, le juge Antonio Cassese, le juge Richard George May, le juge Almiro Simoes Rodrigues et le juge Mohammed Bennouna au sujet du Règlement de procédure et de preuve
PCNICC/1999/WGRPE/INF/2	Rapport sur le séminaire international sur l'accès des victimes à la Cour pénale internationale
PCNICC/1999/WGRPE/INF/2/Add.1	Additif : Annexe II (liste des experts); et annexe III (liste des observateurs)
PCNICC/1999/WGRPE/RT.5/Rev.1	Document de synthèse révisé proposé par le Coordonnateur : Règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre VI du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE/RT.5/Rev.1/Add.1	Additif : Document de synthèse révisé proposé par le Coordonnateur – Chapitre VI du Statut de Rome (Le procès)
PCNICC/1999/WGRPE/RT.5/Rev.1/Add.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/1999/WGRPE/RT.5/Rev.1/Add.2	Additif : Document de synthèse révisé proposé par le Coordonnateur – Règles ayant trait au Chapitre VI du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE/RT.5/Rev.1/Add.3	Additif : Document de synthèse révisé proposé par le Coordonnateur – Règles ayant trait au Chapitre VI du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE/RT.6	Document de synthèse révisé proposé par le Coordonnateur : Règles relatives au Chapitre V du Statut de Rome : règles 5.1 à 5.4. Décision du Procureur sur l'ouverture d'une enquête
PCNICC/1999/WGRPE/RT.7	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Règles ayant trait au Chapitre VIII du Statut de Rome

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE/DP.39	Proposition de la Colombie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Commentaires relatifs au document PCNICC/1999/WGRPE/RT.5/Rev.1 proposé par le Coordonnateur
PCNICC/1999/WGRPE/DP.39/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/1999/WGRPE/DP.40	Proposition de la Colombie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Commentaires relatifs au document PCNICC/1999/WGRPE/RT.5/Rev.1/Add.1 proposé par le Coordonnateur
PCNICC/1999/WGRPE/DP.41	Proposition de la Colombie concernant le Règlement de procédure et de preuve : Commentaires relatifs au document PCNICC/1999/WGRPE/RT.5/Rev.1/Add.2 proposé par le Coordonnateur
PCNICC/1999/WGRPE/DP.42	Proposition de la Colombie : Commentaires relatifs au document PCNICC/1999/WGRPE/RT.5/Rev.1/Add.3 proposé par le Coordonnateur

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE/DP.43	Proposition présentée par la France relative au Chapitre II du Statut de Rome (Compétence, recevabilité et droit applicable)
PCNICC/1999/WGRPE/DP.44	Proposition de l'Australie concernant le Chapitre II (Compétence, recevabilité et droit applicable) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE/DP.45	Proposition présentée par les États-Unis d'Amérique concernant les articles 17, 18 et 19 du Chapitre II du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE/DP.46	Proposition soumise par la Bosnie-Herzégovine concernant le Chapitre II du Statut de Rome (Compétence, recevabilité et droit applicable)
PCNICC/1999/WGRPE/DP.47	Proposition de l'Australie et de la France concernant les règles de procédure et de preuve se rapportant au Chapitre VIII du Statut de Rome (Appel et révision) – Règles concernant l'article 85 (Indemnisation des personnes arrêtées ou condamnées)

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)¹

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE/L.1	Note explicative
PCNICC/2000/WGRPE/L.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.1/Add.1	Additif – Rapport du Groupe de travail : Chapitre 1
PCNICC/2000/WGRPE/L.1/Add.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.1/Add.2	Additif
PCNICC/2000/WGRPE/L.1/Add.3/Rev.1	Additif
PCNICC/2000/WGRPE/L.2	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 2
PCNICC/2000/WGRPE/L.2/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.2/Corr.2	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.2/Corr.3	Rectificatif (français seulement)
PCNICC/2000/WGRPE/L.2/Add.1	Additif
PCNICC/2000/WGRPE/L.3	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 3
PCNICC/2000/WGRPE/L.3/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.4	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 4
PCNICC/2000/WGRPE/L.5	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 5
PCNICC/2000/WGRPE/L.5/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.5/Corr.2	Rectificatif (français seulement)
PCNICC/2000/WGRPE/L.6	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 6
PCNICC/2000/WGRPE/L.7	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 7
PCNICC/2000/WGRPE/L.7/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.8	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 8
PCNICC/2000/WGRPE/L.8/Corr.1	Rectificatif

¹ Aucun document n'a été publié pendant la quatrième session de la Commission préparatoire.

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE/L.9	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 9
PCNICC/2000/WGRPE/L.9/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.9/Corr.2	Rectificatif (espagnol seulement)
PCNICC/2000/WGRPE/L.10	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 10
PCNICC/2000/WGRPE/L.11	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 11 (Peines)
PCNICC/2000/WGRPE/L.12	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 12 (Appel et révision)
PCNICC/2000/WGRPE/L.12/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.12/Add.1	Additif
PCNICC/2000/WGRPE/L.12/Add.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.13	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 13 (Indemnisation des personnes arrêtées ou condamnées)
PCNICC/2000/WGRPE/L.14	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 14 (Coopération internationale et assistance judiciaire)
PCNICC/2000/WGRPE/L.14/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/L.14/Add.1	Additif
PCNICC/2000/WGRPE/L.14/Add.2	Additif
PCNICC/2000/WGRPE/L.15	Rapport du Groupe de travail : Chapitre 15 (Exécution)
PCNICC/2000/WGRPE/L.15/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE/INF/1	Document établi à la réunion intersessions tenue à Mont-Tremblant (Canada) du 30 avril au 5 mai 2000, distribué à la demande du Canada

Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve (Chapitre II : Compétence, recevabilité et droit applicable)

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)²

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(2)/RT.1	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur en ce qui concerne le Chapitre II du Statut de Rome (Compétence, recevabilité et droit applicable)
PCNICC/1999/WGRPE(2)/RT.1/Corr.1	Rectificatif

² Aucun document n'a été publié pendant les première et deuxième sessions de la Commission préparatoire.

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(2)/DP.1	Proposition soumise par la Colombie : Commentaires sur le document PCNICC/1999/WGRPE(2)/RT.1 soumis par le Coordonnateur et concernant le Chapitre II du Statut de Rome
PCNICC/2000/WGRPE(2)/DP.2	Proposition présentée par la Bolivie, le Chili, la Colombie, Cuba, le Pérou et l'Espagne concernant le Chapitre II du Statut de Rome
PCNICC/2000/WGRPE(2)/DP.3	Proposition présentée par le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Espagne, l'Italie, le Mexique, le Pérou et le Portugal concernant le Règlement de procédure et de preuve (Chapitre II du Statut de Rome) : Règle ZZ
PCNICC/2000/WGRPE(2)/RT.1/Rev.1	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre II du Statut de Rome : Règles 2.1 à 2.18
PCNICC/2000/WGRPE(2)/RT.2	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre II du Statut de Rome : Dispositions relatives à la participation des victimes aux procédures relevant du Chapitre II du Statut : Règles 2.7 et 2.18
PCNICC/2000/WGRPE(2)/RT.3	Document de synthèse révisé présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre II du Statut de Rome : Règle Q – Définition des victimes

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(2)/DP.4	Proposition présentée par l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, la Jamahiriya arabe libyenne, la Jordanie, le Koweït, Oman, le Qatar, la République arabe syrienne, le Soudan et la Tunisie concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre II du Statut de Rome (Compétence, recevabilité et droit applicable) – Règle F
PCNICC/2000/WGRPE(2)/DP.5	Proposition présentée par l'Afrique du Sud concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre II du Statut de Rome (Compétence, recevabilité et droit applicable) – Règle 2.14
PCNICC/2000/WGRPE(2)/RT.4	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre II du Statut de Rome (Compétence, recevabilité et droit applicable) – Règle Q
PCNICC/2000/WGRPE(2)/RT.5	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre II du Statut de Rome (Compétence, recevabilité et droit applicable) – Règle 2.14

Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve (Chapitre IV : Organisation et composition de la Cour)

Deuxième session de la Commission préparatoire (26 juillet -13 août 1999)³

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(4)/DP.1	Document présenté par le Coordonnateur : plan de travail pour la quatrième partie : organisation et composition de la Cour
PCNICC/1999/WGRPE(4)/DP.2/ Rev.1	Révision : proposition soumise par l'Allemagne, le Canada, la France et les Pays-Bas relative à l'article 43 du Statut de Rome concernant le Règlement de procédure et de preuve (document PCNICC/1999/DP.1) : Règle 38 a). Responsabilités du Greffier relatives à la défense
PCNICC/1999/WGRPE(4)/DP.3/ Rev.1	Proposition révisée présentée par le Danemark concernant la section 2 de la quatrième partie du Règlement de procédure et de preuve : inclusion d'une nouvelle règle 20 f) : « Juges suppléants et juges de remplacement »
PCNICC/1999/WGRPE(4)/DP.4	Propositions du Canada concernant le document PCNICC/1999/WGRPE/INF/2 daté du 6 juillet 1999 : Atelier III – Protection des victimes et des témoins
PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : Chapitre VI du Statut de Rome (Composition et administration de la Cour)

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(4)/DP.5	Proposition présentée par l'Angola, le Brésil, le Chili, la Colombie, Cuba, l'Équateur, l'Espagne et le Pérou concernant le document PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.3
PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.1/ Add.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Règles ayant trait aux situations qui peuvent compromettre le bon fonctionnement de la Cour – Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.1/ Add.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.2	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Règles relatives à l'organisation de la Cour
PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.2/ Add.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le chapitre IV : Organisation du Greffe – Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.2/ Add.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.3	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Règles relatives aux textes, aux amendements et l'engagement solennel. Règles relatives à l'organisation de la Cour (Remplacements et juges suppléants)

³ Aucun document n'a été publié pendant la première session de la Commission préparatoire.

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.3/ Add.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Règles relatives à la désignation d’un juge unique, à la publication des décisions de la Cour, aux langues de travail de la Cour, aux services de traduction et d’interprétation et à la procédure à suivre pour la publication des documents de la Cour – Additif (<i>suite</i>)
PCNICC/1999/WGRPE(4)/RT.3/ Add.1/Corr.1	Rectificatif

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(4)/DP.1	Proposition soumise par la Colombie concernant le Chapitre IV du Statut de Rome : Observations sur les documents de synthèse soumis par le Coordonnateur, tels qu’ils figurent dans le document PCNICC/1999/L.5/Rev.1/Add.1
PCNICC/2000/WGRPE(4)/DP.2	Proposition de l’Italie relative aux dispositions du Règlement de procédure et de preuve concernant le Chapitre IV du Statut de Rome : Règle C
PCNICC/2000/WGRPE(4)/DP.3	Proposition soumise par l’Italie concernant les dispositions du Règlement de procédure et de preuve se rapportant au Chapitre IV du Statut de Rome : Règles relatives à l’organisation de la Cour
PCNICC/2000/WGRPE(4)/DP.4	Proposition soumise par le Saint-Siège concernant le Chapitre IV du Statut de Rome : Règles relatives à l’organisation de la Cour
PCNICC/2000/WGRPE(4)/DP.5	Proposition soumise par l’Italie, la Pologne et le Saint-Siège concernant le Chapitre IV du Statut de Rome : Règles relatives à l’organisation de la Cour
PCNICC/2000/WGRPE(4)/DP.6	Proposition présentée par le Costa Rica concernant le Chapitre IV du Statut de Rome : Règles relatives au conseil de la défense, aux victimes et aux témoins
PCNICC/2000/WGRPE(4)/RT.1	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre IV du Statut de Rome : Règles relatives aux situations qui peuvent compromettre le bon fonctionnement de la Cour
PCNICC/2000/WGRPE(4)/RT.1/ Corr.1	Rectificatif (espagnol seulement)
PCNICC/2000/WGRPE(4)/RT.1/ Add.1	Additif : Règles relatives à l’organisation de la Cour
PCNICC/2000/WGRPE(4)/RT.1/ Add.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE(4)/RT.1/ Add.2	Additif : Règles relatives aux textes, aux amendements et à l’engagement solennel (remplacements et juges suppléants)
PCNICC/2000/WGRPE(4)/RT.1/ Add.2/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE(4)/RT.1/ Add.2/Corr.2	Rectificatif (espagnol seulement)

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(4)/DP.7	Proposition présentée par la France concernant le Chapitre IV du Statut de Rome (Compétence, recevabilité et droit applicable) (numérotation suivant celle du document de Mont-Tremblant, PCNICC/2000/WGRPE/INF/1)
PCNICC/2000/WGRPE(4)/DP.8	Proposition présentée par le Saint-Siège concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre IV du Statut de Rome (Composition et administration de la Cour) – Règle 4.30
PCNICC/2000/WGRPE(4)/INF/1	Document d'information présenté par les délégations de la Bosnie-Herzégovine, du Canada, de la Colombie, de l'Égypte, de l'Espagne et du Portugal concernant le Chapitre IV du Statut de Rome (Composition et administration de la Cour) – Communications relatives au Règlement de procédure et de preuve de la Cour, présentées par les chambres du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à la session de mars 2000 de la Commission préparatoire

Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve (Chapitre V : Enquête et poursuites)

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)⁴

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(5)/DP.1	Proposition présentée par la Colombie concernant le Chapitre V du Statut : Commentaires concernant le document de synthèse proposé par le Coordonnateur au sujet des règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre V du Statut de Rome, tel qu'il figure dans le document PCNICC/1999/L.5/Rev.1/Add.1
PCNICC/2000/WGRPE(5)/DP.2	Proposition de l'Italie concernant le Chapitre V du Statut de Rome : Règle 5.12
PCNICC/2000/WGRPE(5)/DP.3	Proposition de l'Italie concernant le Chapitre V du Statut de Rome : Règle 5.10
PCNICC/2000/WGRPE(5)/DP.4	Proposition présentée par le Costa Rica concernant le Chapitre V du Statut de Rome : Règle 5.10
PCNICC/2000/WGRPE(5)/DP.5	Proposition présentée par le Japon concernant le Chapitre V du Statut de Rome : Règle 5.13
PCNICC/2000/WGRPE(5)/DP.6	Proposition présentée par le Japon concernant le Chapitre V du Statut de Rome : Règles 5.28 à 5.34
PCNICC/2000/WGRPE(5)/RT.1	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre V du Statut de Rome

⁴ Aucun document n'a été publié pendant les première à troisième sessions de la Commission préparatoire.

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(5)/DP.2/Rev.1	Proposition présentée par l'Italie concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre V du Statut de Rome – Règle 5.12
PCNICC/2000/WGRPE(5)/DP.3/Rev.1	Proposition présentée par l'Italie concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre V du Statut de Rome – Règle 5.10
PCNICC/2000/WGRPE(5)/DP.7	Proposition présentée par le Japon concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre V du Statut de Rome (Enquête et poursuites) – Règle 5.29 <i>bis</i>
PCNICC/2000/WGRPE(5)/RT.2	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre V du Statut de Rome (Enquête et poursuites : chapitre 6 – communication de pièces ou divulgation de renseignements)
PCNICC/2000/WGRPE(5)/RT.3	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre V du Statut de Rome (Enquête et poursuites : chapitre 5 – enquête et poursuites)

Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve (Chapitre VI : Le procès)

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)⁵

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(6)/RT.1	Document de synthèse révisé proposé par le Coordonnateur concernant les règles de procédure et de preuve ayant trait au Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.5
PCNICC/1999/WGRPE(6)/RT.2	Document de synthèse révisé proposé par le Coordonnateur concernant les règles de procédure et de preuve ayant trait au Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.4

⁵ Aucun document n'a été publié pendant les première et deuxième sessions de la Commission préparatoire.

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(6)/DP.1	Proposition de la Colombie concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Observations au sujet du document de synthèse établi par le Coordonnateur concernant les dispositions du Règlement de procédure et de preuve se rapportant au Chapitre VI du Statut relatif au procès, telles qu'elles figurent dans le document PCNICC/1999/L.5/Rev.1/Add.1
PCNICC/2000/WGRPE(6)/DP.2	Proposition de l'Italie concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.28
PCNICC/2000/WGRPE(6)/DP.3	Proposition de l'Italie concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Règles 6.18, 6.26, 6.29 à 6.31
PCNICC/2000/WGRPE(6)/DP.4	Proposition du Japon relative au Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.31
PCNICC/2000/WGRPE(6)/DP.5	Proposition du Japon relative au Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.1
PCNICC/2000/WGRPE(6)/DP.6	Proposition présentée par le Costa Rica concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Règles 6.30 et 6.31
PCNICC/2000/WGRPE(6)/DP.7	Proposition présentée par l'Italie et les Pays-Bas concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Règles 6.28
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.30 – Règles relatives à la participation des victimes à la procédure
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.1/ Add.1	Additif
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.2	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.31 – Règles relatives à la réparation en faveur des victimes
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.2/ Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.3	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Disposition f) de la Règle 6.1
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.4	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.1
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.5	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VI du Statut de Rome
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.6	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.5
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.7	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VI du Statut de Rome : Règle 6.9

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(6)/DP.8	Proposition présentée par l'Afrique du Sud concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre VI du Statut de Rome (Le procès) – Règle 6.9
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RP.8	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre VI du Statut de Rome (Le procès) – Règle 6
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.9	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre VI du Statut de Rome (Le procès) – Règle 6.18
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.10	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre VI du Statut de Rome (Le procès) – chapitre 10
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.11	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre VI du Statut de Rome (Le procès) – Règle 6.30
PCNICC/2000/WGRPE(6)/RT.12	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre VI du Statut de Rome (Le procès)
PCNICC/2000/WGRPE(6)/INF/1	Document d'information présenté par les délégations de la Bosnie-Herzégovine du Canada, de la Colombie, de l'Égypte, de l'Espagne et du Portugal concernant le Chapitre VI du Statut de Rome (Le procès) – Communications relatives au Règlement de procédure et de preuve de la Cour, présentées par les chambres du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à la session de mars 2000 de la Commission préparatoire

Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve (Chapitre VII : Les peines)

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)⁶

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(7)/DP.1	Proposition présentée par la France relative au Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines)
PCNICC/1999/WGRPE(7)/DP.2	Proposition présentée par l'Espagne concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines)
PCNICC/1999/WGRPE(7)/DP.3	Proposition soumise par le Brésil et le Portugal au sujet du Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines) – Fixation de la peine

⁶ Aucun document n'a été publié pendant les première et deuxième sessions de la Commission préparatoire.

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(7)/DP.4	Proposition présentée par le Brésil et le Portugal concernant le Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines) – Amendes
PCNICC/1999/WGRPE(7)/DP.5	Proposition présentée par l'Allemagne, l'Australie et le Canada concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines)
PCNICC/1999/WGRPE(7)/RT.1/Rev.1	Document de synthèse révisé proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines) – Règles concernant l'article 77, paragraphe 2 a)
PCNICC/1999/WGRPE(7)/RT.1/Add.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines) – Règles concernant l'article 78 – Additif
PCNICC/1999/WGRPE(7)/RT.1/Add.2	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines) – Règle concernant l'article 77, paragraphe 2 b) – Additif
PCNICC/1999/WGRPE(7)/RT.1/Add.3	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines) – Règle concernant l'article 79 – Additif
PCNICC/1999/WGRPE(7)/RT.2	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VII du Statut de Rome (Les peines) – Règles concernant les articles 77 à 79
PCNICC/1999/WGRPE(7)/RT.2/Corr.1	Rectificatif

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(7)/DP.1	Proposition présentée par la Colombie concernant le Chapitre VII du Statut de Rome : Observations sur le document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre VII du Statut, tel qu'il figure dans le document PCNICC/1999/L.5/Rev.1/Add.1

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)⁷

⁷ Aucun document n'a été publié pendant la cinquième session de la Commission. Pour le rapport du Groupe de travail, voir PCNICC/2000/WGRPE/L.11.

Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve (Chapitre VIII : Appel et révision)

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)⁸

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(8)/RT.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur au sujet du Chapitre VIII du Statut de Rome (Appel et révision) : Section 4. Révision d'une décision sur la culpabilité ou la peine
PCNICC/1999/WGRPE(8)/RT.2	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur au sujet du Chapitre VIII du Statut de Rome (Appel et révision) : Section 5. Indemnisation des personnes arrêtées ou condamnées

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(8)/DP.1	Proposition présentée par la Colombie concernant le Chapitre VIII du Statut de Rome : Observations sur le document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Règlement de procédure et de preuve se rapportant au Chapitre VIII du Statut, tel qu'il figure dans le document PCNICC/1999/L.5/Rev.1/Add.1
PCNICC/2000/WGRPE(8)/RT.1/ Rev.1	Document de synthèse révisé proposé par le Coordonnateur au sujet du Chapitre VIII du Statut de Rome (Appel, révision et indemnisation)

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)⁹

Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve (Chapitre IX : Coopération internationale et assistance judiciaire)

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)¹⁰

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(9)/DP.1	Proposition présentée par l'Italie concernant le Chapitre IX du Statut de Rome (Coopération internationale et assistance judiciaire) – Section 1. Dispositions générales

⁸ Aucun document n'a été publié pendant les première et deuxième sessions de la Commission préparatoire.

⁹ Aucun document n'a été publié pendant la cinquième session de la Commission. Pour le rapport du Groupe de travail, voir PCNICC/2000/WGRPE/L.12.

¹⁰ Aucun document n'a été publié pendant les première et deuxième sessions de la Commission préparatoire.

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(9)/DP.1/ Add.1	Proposition présentée par l'Italie concernant le Chapitre IX du Statut de Rome (Coopération internationale et assistance judiciaire) – Section 3. Autres formes de coopération – Additif
PCNICC/1999/WGRPE(9)/DP.2	Proposition présentée par la France relative au Chapitre IX du Statut de Rome (Coopération internationale et assistance judiciaire) – Chapitre IX du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE(9)/DP.3	Proposition de l'Espagne concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre IX du Statut de Rome (Coopération internationale et assistance judiciaire) – Règles relatives au paragraphe 3 de l'article 92 du Statut de Rome (Arrestation provisoire)
PCNICC/1999/WGRPE(9)/DP.4	Proposition de l'Allemagne et du Canada concernant le Chapitre IX du Statut de Rome (Coopération internationale et assistance judiciaire) – Article 89, paragraphe 4 du Statut
PCNICC/1999/WGRPE(9)/RT.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre IX du Statut de Rome (Coopération internationale et assistance judiciaire) – Règles relatives à l'article 87 du Statut
PCNICC/1999/WGRPE(9)/RT.1/ Corr.1	Rectificatif (français seulement)
PCNICC/1999/WGRPE(9)/RT.1/ Corr.2	Rectificatif (anglais seulement)
PCNICC/1999/WGRPE(9)/RT.2	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre IX du Statut de Rome (Coopération internationale et assistance judiciaire) – Règles concernant les articles 89 à 101 du Statut
PCNICC/1999/WGRPE(9)/RT.2/ Corr.1	Rectificatif

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(9)/DP.1	Proposition présentée par la Colombie concernant le Chapitre IX du Statut de Rome : Observations sur le document de synthèse proposé par le Coordonnateur et concernant le Chapitre IX du Statut, tel qu'il figure dans le document PCNICC/1999/L.5/Rev.1/Add.1
PCNICC/2000/WGRPE(9)/DP.2	Proposition de l'Italie concernant le Chapitre IX du Statut de Rome : Règle 9.21
PCNICC/2000/WGRPE(9)/DP.3	Proposition de la Pologne : Règles 9.1 et 9.2 b)
PCNICC/2000/WGRPE(9)/RT.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre IX du Statut de Rome : Règles relatives à l'article 87 (Demandes de coopération : dispositions générales)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(9)/RT.1/ Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE(9)/RT.1/ Add.1	Additif : Règles relatives à l'article 89 (Remise de certaines personnes à la Cour)

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(9)/DP.4	Proposition présentée par les États-Unis d'Amérique concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre IX du Statut de Rome (Coopération internationale et assistance judiciaire) – Projet de règle relative à l'article 98)
PCNICC/2000/WGRPE(9)/DP.5	Proposition présentée par l'Allemagne concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre IX du Statut de Rome (Coopération internationale et assistance judiciaire) – Règle 9.9 <i>bis</i>
PCNICC/2000/WGRPE(9)/RT.2	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre IX du Statut de Rome (projet de règle 9.19)
PCNICC/2000/WGRPE(9)/RT.3	Projet d'accord concernant la règle 9.19, à incorporer dans le rapport de la Commission préparatoire
PCNICC/2000/WGRPE(9)/RT.3/Corr.1	Rectificatif (espagnol seulement)

**Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve
(Chapitre X : Exécution)**

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)¹¹

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(10)/DP.1	Proposition présentée par la France relative au Chapitre X du Statut de Rome (Exécution)
PCNICC/1999/WGRPE(10)/DP.2	Proposition présentée par l'Espagne concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre X du Statut de Rome (Exécution) – Règle relative au paragraphe 4 de l'article 110 (Examen par la Cour de la question d'une réduction de la peine)
PCNICC/1999/WGRPE(10)/DP.3	Proposition de l'Allemagne et du Canada concernant le chapitre X du Statut de Rome (Exécution) – Article 110 du Statut
PCNICC/1999/WGRPE(10)/DP.4	Proposition du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Espagne, de l'Italie, du Mexique et du Portugal concernant le chapitre X du Statut de Rome (Exécution) – Règles relatives à l'article 106

¹¹ Aucun document n'a été publié pendant les première et deuxième sessions de la Commission préparatoire.

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGRPE(10)/RT.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre X du Statut de Rome (Exécution) – Règles concernant les articles 103 et 104 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE(10)/RT.1/ Corr.1	Rectificatif
PCNICC/1999/WGRPE(10)/RT.2/ Rev.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur relatif au Chapitre X du Statut de Rome (Exécution) – Règles concernant les articles 105, 106, 110 et 111 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE(10)/RT.2/ Rev.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/1999/WGRPE(10)/RT.3	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre X du Statut de Rome (Exécution) – Règles concernant les articles 107 à 109 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGRPE(10)/RT.3/ Corr.1	Rectificatif (français seulement)
PCNICC/1999/WGRPE(10)/RT.3/ Corr.2	Rectificatif

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(10)/DP.1	Proposition soumise par l'Allemagne, le Canada et la Suisse concernant le Chapitre X du Statut de Rome : Règle relative aux articles 107 et 108 du Statut
PCNICC/2000/WGRPE(10)/DP.2	Proposition soumise par l'Allemagne, le Canada et la Suisse concernant le Chapitre X du Statut de Rome : Règle relative à l'article 108 du Statut
PCNICC/2000/WGRPE(10)/DP.3	Propositions soumises par l'Autriche concernant le Chapitre X du Statut de Rome
PCNICC/2000/WGRPE(10)/RT.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur concernant le Chapitre X du Statut de Rome : Règles relatives à l'article 103 (Rôle des États dans l'exécution des peines d'emprisonnement) et à l'article 104 (Modification de la désignation de l'État chargé de l'exécution)
PCNICC/2000/WGRPE(10)/RT.1/ Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGRPE(10)/RT.1/ Add.1	Additif : Règles relatives à l'article 110 (Examen par la Cour de la question d'une réduction de peine)

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(10)/DP.4	Proposition présentée par l'Allemagne et la Suède concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre X du Statut de Rome (Exécution) – Règle 10.23 <i>bis</i>
PCNICC/2000/WGRPE(10)/INF/1	Document d'information présenté par les délégations de la Bosnie-Herzégovine, du Canada, de la Colombie, de l'Égypte, de l'Espagne et du Portugal concernant le Chapitre X du Statut de Rome (Exécution) – Communications relatives au Règlement de procédure et de preuve de la Cour, présentées par les chambres du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à la session de mars 2000 de la Commission préparatoire

Groupe de travail sur le Règlement de procédure et de preuve (Chapitre XIII : Clauses finales)

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)¹²

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGRPE(13)/DP.1	Proposition présentée par les États-Unis d'Amérique concernant les règles de procédure et de preuve relatives au Chapitre XIII du Statut de Rome (Clauses finales) – Règle relative à l'article 121
PCNICC/2000/WGRPE(13)/RP.1	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre XIII du Statut de Rome (Clauses finales)
PCNICC/2000/WGRPE(13)/RT.2	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur concernant le Chapitre XIII du Statut de Rome (Clauses finales)

Groupe de travail sur les éléments des crimes

Première session de la Commission préparatoire (16-26 février 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGEC/DP.1	Proposition présentée par la France : Commentaires sur la proposition des États-Unis d'Amérique concernant l'article 6 – Crime de génocide (PCNICC/1999/DP.4)
PCNICC/1999/WGEC/DP.2	Proposition présentée par la Colombie : observations concernant la proposition des États-Unis relative à l'article 6 – Crime de génocide (PCNICC/1999/DP.4)

¹² Aucun document n'a été publié lors des quatre premières sessions de la Commission préparatoire.

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGEC/DP.3	Proposition présentée par la Colombie : observations concernant les propositions des États-Unis (PCNICC/1999/DP.4/Add.2) et de la Hongrie et de la Suisse (PCNICC/1999/DP.5 et Corr.2) relatives aux crimes de guerre
PCNICC/1999/WGEC/DP.4	Proposition présentée par les pays suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie et Yémen : Observations sur la proposition présentée par les États-Unis d'Amérique concernant la terminologie et le crime de génocide (PCNICC/1999/DP.4)
PCNICC/1999/WGEC/DP.4/Add.1	Additif
PCNICC/1999/WGEC/DP.5	Proposition du Japon – Éléments des crimes : article 8.2 a) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.6	Proposition relative aux éléments des crimes présentée par le Costa Rica
PCNICC/1999/WGEC/INF/1	Demande présentée par les Gouvernements de l'Afrique du Sud, de la Belgique, du Costa Rica, de la Finlande, de la Hongrie et de la Suisse concernant le texte établi par le Comité international de la Croix-Rouge au sujet de l'article 8, paragraphe 2 a) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/RT.1	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur – Article 6 : Crime de génocide
PCNICC/1999/WGEC/RT.2	Document de synthèse présenté par le Coordonnateur – Article 8 : Crimes de guerre [art. 8 2) a) i), ii) et iii)]
PCNICC/1999/WGEC/RT.3	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Propositions de commentaires concernant le crime de génocide

Deuxième session de la Commission préparatoire (26 juillet-13 août 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGEC/DP.8 ¹³	Proposition soumise par le Costa Rica, la Hongrie et la Suisse concernant certaines dispositions du paragraphe 2 b) de l'article 8 du Statut de Rome : viii), x), xiii), xiv), xv), xvi), xxi), xxii), xxvi)
PCNICC/1999/WGEC/DP.9	Proposition de l'Espagne : document de travail concernant les éléments des crimes : éléments des crimes de guerre (art. 8, par. 2)
PCNICC/1999/WGEC/DP.10	Proposition présentée par le Costa Rica, la Hongrie et la Suisse concernant le paragraphe 2 c) de l'article 8 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.10/Corr.1	Rectificatif (espagnol seulement)

¹³ Il n'y a pas eu de document publié sous la cote PCNICC/1999/WGEC/DP.7.

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGEC/DP.11	Proposition soumise par le Costa Rica, la Hongrie et la Suisse concernant certaines dispositions de l'article 8, paragraphe 2 e) du Statut de Rome : v), vi), vii), viii), xi), xii)
PCNICC/1999/WGEC/DP.12	Proposition soumise par le Japon : éléments des crimes : article 8, paragraphe 2 b) i) à xvi)
PCNICC/1999/WGEC/DP.13	Proposition de la Belgique concernant l'article 8 2) c) iv) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.14	Proposition de la Belgique concernant l'article 8 2) b) xxii) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.15	Proposition de la Colombie : Commentaires relatifs à la proposition des délégations du Costa Rica, de la Hongrie et de la Suisse concernant l'article 8 2) c) du Statut de Rome (document PCNICC/1999/WGEC/DP.10)
PCNICC/1999/WGEC/DP.16	Proposition soumise par la Colombie : Commentaires sur la proposition des délégations du Costa Rica, de la Hongrie et de la Suisse au sujet de l'article 8, paragraphe 2 b) du Statut de Rome (document PCNICC/1999/WGEC/DP.8)
PCNICC/1999/WGEC/DP.17	Proposition soumise par l'Argentine, le Bangladesh et le Mexique concernant la règle 6.5 (Administration de preuves en matière de violences sexuelles), qui figure dans le document PCNICC/1999/WGRPE/RT.5
PCNICC/1999/WGEC/DP.18	Proposition de la République de Corée concernant le paragraphe 2 c) i) de l'article 8
PCNICC/1999/WGEC/DP.19	Proposition de la Belgique concernant le paragraphe 2 b) xxvi) de l'article 8 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.20	Proposition présentée par le Costa Rica, la Hongrie et la Suisse concernant le paragraphe 2 b) i), ii), iii), iv), v), vi), vii), ix), xi) et xii) de l'article 8 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.21	Proposition de la République de Corée concernant les éléments des crimes de guerre impliquant des violences sexuelles visés à l'article 8 2) b) xxii) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.22	Proposition présentée par le Costa Rica, la Hongrie et la Suisse concernant l'article 8, paragraphe 2 b) xvii), xviii) xix), xx), xxiii), xxiv) et xxv) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.23	Proposition soumise par la Colombie : Commentaires sur la proposition des délégations du Costa Rica, de la Hongrie et de la Suisse et sur la proposition du Japon concernant l'article 8, paragraphe 2 b) xiv), xv) et xxvi) du Statut de Rome (documents PCNICC/1999/WGEC/DP.8 et DP.12)
PCNICC/1999/WGEC/DP.24	Proposition présentée par l'Espagne concernant le paragraphe 2 b) xxiv) de l'article 8 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.25	Proposition de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, du Bahreïn, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Iraq, de la Jamahiriya arabe libyenne, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, du Maroc, d'Oman, du Qatar, de la République arabe syrienne, du Soudan, de la Tunisie et du Yémen concernant l'article 8 2) b) viii) : déportation ou transfert de population

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGEC/DP.26	Proposition présentée par la Colombie concernant le paragraphe 2 b) xx) de l'article 8 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.27	Proposition soumise par la Chine et la Fédération de Russie concernant les éléments visés à l'article 8 2) c) i) du document de synthèse proposé par le Coordonnateur (PCNICC/1999/ WGEC/RT.5/Rev.1)
PCNICC/1999/WGEC/INF/2	Demande formulée par les Gouvernements de l'Afrique du Sud, de la Belgique, du Costa Rica, de la Finlande, de la Hongrie et de la République de Corée et par la Mission permanente d'observation de la Suisse concernant le texte établi par le Comité international de la Croix-Rouge pour les alinéas b), c) et e) du paragraphe 2 de l'article 8 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/INF/2/Add.1	Additif (<i>suite</i>) : Demande émanant des Gouvernements des pays suivants : Afrique du Sud, Belgique, Costa Rica, Finlande, Hongrie et République de Corée, ainsi que de la Mission d'observation permanente de la Suisse, relative au texte proposé par le Comité international de la Croix-Rouge concernant l'article 8, paragraphe 2 b) i), ii), iii), iv), v), vi), vii), ix), xi) et xii) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/INF/2/Add.2	Additif (<i>suite</i>) : Article 8, paragraphe 2 b) xvii), xviii), xix), xx), xxiii), xxiv) et xxv)
PCNICC/1999/WGEC/INF/3	Propositions concernant les éléments de l'article 8 2) b) viii) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/INF/3/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/1999/WGEC/RT.4	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : article 8 2) a)
PCNICC/1999/WGEC/RT.5/Rev.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : article 8 2) c)
PCNICC/1999/WGEC/RT.6	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : article 8 2) b) xxii)
PCNICC/1999/WGEC/RT.7	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : article 8 2) b) xiii) à xvi) et xxvi)
PCNICC/1999/WGEC/RT.8	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : article 8 2) b) x) et xxi)
PCNICC/1999/WGEC/RT.9	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : article 8 2) b) i) à iii)
PCNICC/1999/WGEC/RT.10	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : article 8 2) b) vi), vii) xi) et xii)

Troisième session de la Commission préparatoire (29 novembre-17 décembre 1999)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGEC/DP.28	Commentaires de la Colombie sur le document PCNICC/1999/WGEC/RT.5/Rev.1 proposé par le Coordonnateur
PCNICC/1999/WGEC/DP.29	Commentaires de la Colombie sur le document PCNICC/1999/WGEC/RT.4 proposé par le Coordonnateur
PCNICC/1999/WGEC/DP.30	Commentaires de la Colombie sur le document PCNICC/1999/WGEC/RT.6 proposé par le Coordonnateur

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGEC/DP.31	Commentaires de la Colombie sur le document PCNICC/1999/WGEC/RT.7 proposé par le Coordonnateur
PCNICC/1999/WGEC/DP.32	Commentaires de la Colombie sur le document PCNICC/1999/WGEC/RT.8 proposé par le Coordonnateur
PCNICC/1999/WGEC/DP.33	Commentaires de la Colombie sur le document PCNICC/1999/WGEC/RT.9 proposé par le Coordonnateur
PCNICC/1999/WGEC/DP.34	Commentaires de la Colombie sur le document PCNICC/1999/WGEC/RT.10 proposé par le Coordonnateur
PCNICC/1999/WGEC/DP.35	Commentaire de la Suisse sur l'article 7 du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.36	Proposition concernant l'article 7 présentée par l'Allemagne et le Canada
PCNICC/1999/WGEC/DP.37	Proposition présentée par le Costa Rica, la Hongrie et la Suisse en ce qui concerne l'article 8, paragraphe 2 e) i), ii), iii), iv), ix) et x) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.38	Proposition présentée par le Japon concernant la « structure » des éléments des crimes contre l'humanité
PCNICC/1999/WGEC/DP.39	Proposition de l'Arabie Saoudite, de Bahreïn, des Émirats arabes unis, de l'Iraq, de la Jamahiriya arabe libyenne, du Koweït, de l'Oman, du Qatar, de la République arabe syrienne et du Soudan concernant les éléments des crimes contre l'humanité
PCNICC/1999/WGEC/DP.40	Proposition soumise par la Colombie – Commentaires sur la discussion au sujet de l'article 8.2 a), b) et e) du Statut de Rome
PCNICC/1999/WGEC/DP.41	Proposition soumise par la Colombie : Commentaires sur les propositions soumises par l'Allemagne et le Canada concernant l'article 7 et par le Japon concernant la « structure » des éléments des crimes contre l'humanité
PCNICC/1999/WGEC/DP.42	Proposition soumise par l'Égypte au sujet des éléments communs à inclure dans tous les crimes contre l'humanité
PCNICC/1999/WGEC/DP.43	Proposition présentée par la Colombie – Commentaires sur les documents PCNICC/1999/WGEC/DP.42 (Égypte), PCNICC/1999/WGEC/DP.36 (Allemagne et Canada) et PCNICC/1999/WGEC/DP.39 (Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne et Soudan)
PCNICC/1999/WGEC/DP.44	Proposition de la Colombie relative à la « structure » des crimes de guerre commis dans le cadre de conflits armés non internationaux
PCNICC/1999/WGEC/DP.45	Proposition de la Chine concernant le texte proposé dans le document PCNICC/1999/WGEC/DP.36, concernant la stérilisation forcée en tant que crime contre l'humanité [7 1) g) 4)]
PCNICC/1999/WGEC/INF/2/Add.3	Demande émanant des pays suivants : Afrique du Sud, Belgique, Costa Rica, Finlande, Hongrie, et République de Corée, ainsi que de la Mission d'observation permanente de la Suisse, relative au texte proposé par le Comité international de la Croix-Rouge concernant l'article 8, paragraphe 2 e), i), ii), iii), iv), ix) et x) du Statut de Rome

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/1999/WGEC/INF/2/Add.4	Demande émanant des Gouvernements de l'Afrique du Sud, de la Belgique, de la Finlande, de la Hongrie, du Mexique et de la République de Corée, ainsi que de la Mission d'observation permanente de la Suisse, relative au texte proposé par le Comité international de la Croix-Rouge sur l'élément psychologique dans les systèmes de <i>common law</i> et dans les systèmes issus du droit romain et sur les notions d'erreur de fait et d'erreur de droit en droit interne et en droit international
PCNICC/1999/WGEC/RT.11	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Article 8, paragraphe 2 b) viii)
PCNICC/1999/WGEC/RT.12	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Article 8 paragraphe 2 e)
PCNICC/1999/WGEC/RT.13	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Article 8, paragraphe 2 b) iv) v), ix) et xxix)
PCNICC/1999/WGEC/RT.13/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/1999/WGEC/RT.14	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Article 8, paragraphe 2 b) xxiii) et xxv)
PCNICC/1999/WGEC/RT.15	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Article 8, paragraphe 2 b) xvii), xviii), xix) et xx)
PCNICC/1999/WGEC/RT.16	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur – Article 7 (Crimes contre l'humanité)
PCNICC/1999/WGEC/RT.16/Corr.1	Rectificatif

Quatrième session de la Commission préparatoire (13-31 mars 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGEC/DP.1	Observations de la Colombie concernant les documents PCNICC/1999/WGEC/RT.1 et PCNICC/1999/WGEC/RT.3 soumis par le Coordonnateur
PCNICC/2000/WGEC/DP.2	Commentaires de la Colombie concernant les éléments des crimes visés à l'article 7 du document PCNICC/1999/L.5/Rev.1/Add.2
PCNICC/2000/WGEC/DP.3	Commentaires de la Colombie concernant les éléments des crimes visés à l'article 8 du document PCNICC/1999/L.5/Rev.1/Add.2
PCNICC/2000/WGEC/DP.4	Observations de la Colombie concernant les éléments des crimes visés à l'article 8 2) b), 8 2) c) et 8 2) e) tels qu'ils figurent dans le document PCNICC/1999/L.5/Rev.1/Add.2
PCNICC/2000/WGEC/DP.5	Proposition soumise par le Japon au sujet de l'article 8.2
PCNICC/2000/WGEC/DP.6	Proposition de la République de Corée concernant le paragraphe 2 b) iv) de l'article 8 du Statut de Rome
PCNICC/2000/WGEC/INF/1	Note : Résultats d'une réunion intersessions tenue à Syracuse du 31 janvier au 6 février 2000 (texte distribué à la demande l'Italie et des Pays-Bas)
PCNICC/2000/WGEC/RT.1	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : Article 6 du Statut de Rome

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGEC/RT.2	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : Article 8 – Introduction et article 8 2) a) du Statut de Rome
PCNICC/2000/WGEC/RT.2/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGEC/RT.2/Corr.2	Rectificatif
PCNICC/2000/WGEC/RT.2/Corr.3	Rectificatif
PCNICC/2000/WGEC/RT.3	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : Article 8 2) b), 8 2) c) et 8 2) e) du Statut de Rome
PCNICC/2000/WGEC/RT.3/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGEC/RT.4	Document de synthèse proposé par le Coordonnateur : Introduction générale

Cinquième session de la Commission préparatoire (12-30 juin 2000)

<i>Cote</i>	<i>Description</i>
PCNICC/2000/WGEC/L.1	Rapport du Groupe de travail sur les éléments des crimes : Introduction générale et génocide (art. 6)
PCNICC/2000/WGEC/L.1/Corr.1	Rectificatif
PCNICC/2000/WGEC/L.1/Add..1	Additif – Rapport du Groupe de travail sur les éléments des crimes : Crimes contre l’humanité (art. 7)
PCNICC/2000/WGEC/L.1/Add.2	Additif – Rapport du Groupe de travail sur les éléments des crimes : Crimes de guerre (art. 8)
PCNICC/2000/WGEC/L.1/Add.2/Corr.1	Rectificatif